



La feuille de route régionale pour le déploiement de l'économie circulaire en Hauts-de-France, votée en novembre 2020, fixe des objectifs pour répondre aux enjeux actuels de développement économique, d'économie des ressources, de décarbonation et de coopération. Elle propose une méthode pour faciliter le passage à l'action et souhaite s'appuyer sur l'engagement de chacun pour imaginer et mettre en place de nouvelles façons de s'approvisionner, concevoir, produire ; de distribuer, vendre, utiliser, consommer en adoptant de nouvelles façons de coopérer et de créer de la valeur.

Parmi les premiers champs de mobilisation proposés, la question des « plastiques » est abordée sur deux aspects : l'accompagnement des acteurs régionaux de la plasturgie vers des modèles de développement résilient et durable et l'accompagnement des changements de comportements vers une utilisation et une consommation plus raisonnable des plastiques. Les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche des Hauts-de-France se mobilisent pour aider les entreprises, les collectivités à s'inscrire dans cette démarche en proposant un premier accompagnement via des projets d'élèves et étudiants.

Ces projets sont réalisés dans le cadre des formations post-bacs et se distinguent des stages ayant lieu au sein des entreprises.

Ainsi, venez challenger nos étudiants sur l'économie circulaire des matières plastiques ! Cette démarche transversale et originale couvre différents champs disciplinaires (incluant sciences expérimentales et sciences humaines et sociales) ce qui permettra d'aborder une problématique sous différents angles.

L'objectif de cette action est d'apporter des réponses concrètes, des pistes de réflexion ou des premières expérimentations à vos problématiques dans le domaine en mobilisant toutes les compétences en formation du territoire afin de vous accompagner dans la mise en place de démarches en lien avec l'économie circulaire des matières plastiques.

Nos étudiants sont en capacité d'investir les thématiques suivantes :

- Procédés de fabrication et de mise en forme des plastiques,
- Recyclage mécanique et chimique des plastiques « post-consommation »,
- Caractérisation structurale et chimique des étapes de fabrication et de recyclage,
- Collecte et maîtrise des gisements et des flux,
- Ecoconception et analyse en cycle de vie des produits et procédés
- Matériaux biosourcés,
- Nouveaux modèles économiques,
- Responsabilité et droit de l'entreprise en matière d'économie circulaire,
- Consommation responsable des plastiques,

Les élèves et étudiants mobilisables pour ce challenge sont de niveau BTS, Licence technologique ou professionnelle, Master et Ingénieur. Ainsi il sera possible de traiter des

sujets opérationnels ou de recherches et développement. En fonction de la complexité du sujet proposé, celui-ci sera proposé à la formation la plus adaptée.

Pourquoi participer ?

- Pour participer à la formation des élèves/étudiants et susciter leurs intérêts vis-à-vis de l'enjeu lié à l'utilisation et à la fin de vie des plastiques
- Trouver une première réponse à une problématique en vue, éventuellement, de développer des projets de plus grandes envergures
- Agir et créer des solutions autour de la thématique des plastiques dans l'économie circulaire

Quel sera mon rôle ?

- Proposer une problématique
- Participer à une réunion de lancement du sujet avec les étudiants mobilisés
- Assurer un suivi du projet auprès des élèves/étudiants en soutien aux enseignants des formations concernées pour un temps moyen de quelques heures
- Eventuellement, si le sujet le justifie, fournir des données et/ou des échantillons
- Participer à une réunion de restitution des travaux par les étudiants

Comment postuler ?

Il vous suffit de compléter le formulaire disponible sous :

<https://forms.gle/v11Qj3ZPXRW44ocNA>

La date limite de dépôt des propositions de sujets d'intérêt est fixée au 30 juin 2021.

Un retour sur vos propositions sera fait après concertation des établissements mobilisés, au plus tard le 15 juillet 2021.

Le début des premiers travaux (dépendant du type de formation concernée) se fera au plus tôt le 15 septembre 2021.

